

LICENCE 2 APAS

UE 34 – Suivi de stage SDAPA3HM

CONTRÔLE TERMINAL (CT)

Remise du rapport de stage avec pièces obligatoirement présentes:

- photocopie convention de stage
- Photocopie du PEC
- original attestation horaire de stage signée par le tuteur de stage
(Se reporter au cahier des charges déposé sur Moodle et aux précisions données en TP de stage)

LES RAPPORTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUES EN 2 EXEMPLAIRES

- 1 exemplaire est à déposer impérativement à la scolarité :
l'étudiant devra émarger.
- 1 exemplaire est à conserver par l'étudiant et à ramener lors de la consultation de copies.

LA DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS EST FIXÉE AU:

Vendredi 14 décembre 2018

AVANT 15 H30

(au Service de la Scolarité Licence 2 – porte 8)

ATTENTION

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE AU DELÀ DE CE DÉLAI.
La note **absence injustifiée** et le résultat **défaillant** seront enregistrés en session 1.

Toulouse, le
Le DOYEN,
JP. DOUTRLOU

